

**délibération :
DE_2026_4_14**Nombre de conseillers en
exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

**Objet : Délibération
approuvant le vote du
Budget primitif 2026**

L' an deux mille vingt six, le vendredi 24 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil municipal, Bibliothèque de Venasque 8 impasse du Couchant à VENASQUE, sous la présidence de Madame PLANCHER Dominique, Le Maire.

Date de convocation du : 17 Avril 2026

Présents : Madame PLANCHER Dominique, Monsieur de CABISSELE Thierry, Madame BRES Sylvie, Monsieur RUEL Bruno, Madame LEROY Cécile, Monsieur CARON de FROMENTEL Bruno, Madame PLANCHOT Catherine, Monsieur PASDELOU Philippe, Madame RICARD Catherine, Madame BRUYERE Cécile, Monsieur DUMONT Guillaume, Madame BARBASTE Elodie, Monsieur MONTELEONE François, Madame PASCAL Jeanne-Marie

Pouvoirs :

Monsieur PREVOST Charles a donné pouvoir à Monsieur de CABISSELE Thierry

Absent(s) : Monsieur PREVOST Charles**Secrétaire de Séance :** Madame Cécile LEROY

Rapporteur : Dominique Plancher

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 à L.1612-20 et L. 2311-1 et L. 2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction M57 précisant les règles de comptabilité publique et de représentation du budget,

CONSIDÉRANT l'obligation de voter le budget primitif avant le 15 avril de l'année et le 30 avril en cas d'élection,

Vu le projet du budget primitif étudié en séance de travail le 10 avril 2026,

ENTENDU l'exposé de Madame Dominique Plancher, rapporteur,

Dominique Plancher énumère les chapitres et les opérations du budget 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

D'ADOPTER le budget primitif de l'exercice 2026 arrêté comme suit :

DE VOTER par opération pour la section d'investissement

DE VOTER par chapitre pour la section de fonctionnement

	Dépenses reports + votes	Recettes reports + votes
Investissement	771 146.13 €	771 146.13 €
Fonctionnement	1 554 236.57 €	1 554 236.57 €

Précise que le budget de l'exercice 2026 a été établi en conformité avec la nomen

Dit que la présente délibération sera affichée au lieu habituel d'affichage des délibérations du Conseil municipal.
Dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement de la mesure de publicité précitée.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme

La Maire,

Dominique PLANCHER



La secrétaire,

Cécile LEROY

En application des articles R.421-1 et suivants du Code de la Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères -CS 88010 - 30 941 Nîmes CEDEX 09 - Tél.: 04 66 27 37 00 - Fax: 04 66 36 27 86 - greffe.ta-nimes@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication par voie d'affichage et de sa réception par le représentant de l'État. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr
Emis le 24/04/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 28/04/2026

LA MAIRE



Dominique PLANCHER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

BUDGET PRINCIPAL (M57)
Commune

Numéro SIRET : 21840143800013
Poste comptable : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	54
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	56
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	59
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	64

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	66
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	67
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	71
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	73
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	74

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	78
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	79
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	81
B3.1 - Etat des provisions constituées	81
B3.2 - Etalement des provisions	82
B4 - Etat des charges transférées	83
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	84
B6 - Prêts	85
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	86
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	87
B7.3 - Etat des emprunts garantis	88
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	89
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	90
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	91
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	92
B7.8 - Autres engagements donnés	93
B7.9 - Autres engagements reçus	94
B8 - Subventions versées	95
B9 - Etat du personnel	99
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	100
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	101
B11.2 - Liste des établissements publics créés	102
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	103
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	104
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	105
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	106
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	107
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	108
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	110
D3 - Décisions en matière de taux	111
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	113
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	115
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	116
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	117

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

**I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1092

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1610115

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1423.29
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1423.29
3	Dépenses d'équipement brut / population	706.18
4	Encours de dette / population (2) (3)	64.56
5	DGF / population	34.73
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.43
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1.05
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.50
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.05
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.13

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595

du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0 %
- Investissement : 0%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire :

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

		RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	2 002 864,48	2 159 704,19	331 877,48	A1 488 717,19
Investissement	806 631,02	942 487,96	-199 745,45	A2 -63 888,51
Fonctionnement	1 196 233,46	1 217 216,23	531 622,93	A3 552 605,70

		RESTES A REALISER N-1		
Dépenses	Recettes	Solde (B)		
I + II	221 257,62	III + IV	90 500,00	B1 -130 757,62
Investissement	221 257,62	III	90 500,00	B2 -130 757,62
Fonctionnement	0,00	IV	0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) / (5)	
TOTAL	A1 + B1	357 959,57	
Investissement	A2 + B2	-194 646,13	
Fonctionnement	A3 + B3	552 605,70	

- (1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou défruits de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1, Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1, Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 221 257,62
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
10046	Opération d'équipement n° 10046	141 728,00
10054	Opération d'équipement n° 10054	8 000,00
10065	Opération d'équipement n° 10065	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	60 229,62
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES**

63

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 90 500,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	90 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS**

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
ID : 084-218401436-20260424-DE_2026_4_14-BF

VOTE		DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		486 000,00	680 646,13
		+	+
REPORTS			
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		221 257,62	90 500,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 63 888,51	(si solde positif) 0,00
		=	=
Total de la section d'investissement (2)		771 146,13	771 146,13
VOTE		DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		1 554 236,57	1 196 277,00
		+	+
REPORTS			
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 0,00	(si excédent) 357 959,57
		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 554 236,57	1 554 236,57
TOTAL DU BUDGET (4)		2 325 382,70	2 325 382,70

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publié le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF
 BP

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiés le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	32 000,00	11 000,00	5 000,00	0,00	16 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	781 876,45	60 229,62	241 500,00	0,00	301 729,62
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	334 000,00	149 728,00	162 000,00	0,00	311 728,00
Total des dépenses d'équipement		1 147 876,45	220 957,62	408 500,00	0,00	629 457,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	70 000,00	300,00	70 500,00	0,00	70 800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		70 000,00	300,00	70 500,00	0,00	70 800,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 217 876,45	221 257,62	479 000,00	0,00	700 257,62

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	80 941,24		7 000,00	0,00	7 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		80 941,24		7 000,00	0,00	7 000,00

TOTAL	1 298 817,69	221 257,62	486 000,00	0,00	707 257,62
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	63 888,51
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	771 146,13
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****II****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	575 742,00	90 500,00	90 600,00	0,00	181 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	283 561,48	0,00	124 907,43	0,00	124 907,43
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		859 303,48	90 500,00	215 507,43	0,00	306 007,43
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 000,00	0,00	55 000,00	0,00	55 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	119 939,95	0,00	194 646,13	0,00	194 646,13
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		156 939,95	0,00	249 646,13	0,00	249 646,13
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 016 243,43	90 500,00	465 153,56	0,00	555 653,56

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	394 279,21		204 392,14	0,00	204 392,14
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	7 099,26		4 100,43	0,00	4 100,43
041	Opérations patrimoniales (10)	80 941,24		7 000,00	0,00	7 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		482 319,71		215 492,57	0,00	215 492,57

TOTAL	1 498 563,14	90 500,00	680 646,13	0,00	771 146,13
--------------	---------------------	------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	771 146,13
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

208 492,57

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet)

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	484 579,00	0,00	463 800,00	0,00	463 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	670 130,00	0,00	668 975,00	0,00	668 975,00
014	Atténuations de produits	52 200,00	0,00	53 324,00	0,00	53 324,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	145 144,46	0,00	144 645,00	0,00	144 645,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 352 053,46	0,00	1 330 744,00	0,00	1 330 744,00
66	Charges financières	14 000,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 369 053,46	0,00	1 345 744,00	0,00	1 345 744,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	394 279,21		204 392,14	0,00	204 392,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	7 099,26		4 100,43	0,00	4 100,43
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		401 378,47		208 492,57	0,00	208 492,57
TOTAL		1 770 431,93	0,00	1 554 236,57	0,00	1 554 236,57
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 554 236,57

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	46 950,00	0,00	30 950,00	0,00	30 950,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	18 000,00	0,00	17 000,00	0,00	17 000,00
731	Fiscalité locale	1 040 500,00	0,00	1 018 052,00	0,00	1 018 052,00
74	Dotations et participations (3)	104 659,00	0,00	100 675,00	0,00	100 675,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	23 200,00	0,00	24 100,00	0,00	24 100,00
Total des recettes de gestion courante		1 238 309,00	0,00	1 195 777,00	0,00	1 195 777,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 238 809,00	0,00	1 196 277,00	0,00	1 196 277,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 238 809,00	0,00	1 196 277,00	0,00	1 196 277,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	357 959,57
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 554 236,57
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	208 492,57
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	70 800,00	0,00	70 800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	521 728,00		521 728,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	6 000,00	0,00	6 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	101 729,62	0,00	101 729,62
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	7 000,00	7 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		700 257,62	7 000,00	707 257,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	63 888,51
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	771 146,13
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	463 800,00		463 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	668 975,00		668 975,00
014	Atténuations de produits	53 324,00		53 324,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	144 645,00	0,00	144 645,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	13 000,00	0,00	13 000,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	4 100,43	5 100,43
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		204 392,14	204 392,14
Dépenses de fonctionnement – Total		1 345 744,00	208 492,57	1 554 236,57

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 554 236,57
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M, 57.

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de loi de finances 2026)

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
Dispositions législatives et réglementaires applicables.
ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	55 000,00	0,00	55 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	181 100,00	0,00	181 100,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	124 907,43	0,00	124 907,43
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	7 000,00	7 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 100,43	4 100,43
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		204 392,14	204 392,14
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		361 007,43	215 492,57	576 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

194 646,13

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

771 146,13

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	5 000,00		5 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	30 950,00		30 950,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	17 000,00		17 000,00
731	Fiscalité locale	1 018 052,00		1 018 052,00
74	Dotations et participations (8)	100 675,00		100 675,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	24 100,00	0,00	24 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	500,00	0,00	500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 196 277,00	0,00	1 196 277,00

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de loi de finances n° 2026)

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiés le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		357 959,57
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 554 236,57

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Cas chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	1 298 817,69	221 257,62	0,00	486 000,00	0,00	0,00	486 000,00	707 257,62
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	22 000,00	1 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	6 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	224 500,00	60 229,62	0,00	41 500,00	0,00	0,00	41 500,00	101 729,62
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	901 376,45	159 728,00	0,00	362 000,00	0,00	0,00	362 000,00	521 728,00
Total des dépenses d'équipement	1 147 876,45	220 957,62	0,00	408 500,00	0,00	0,00	408 500,00	629 457,62
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	70 000,00	300,00		70 500,00	0,00		70 500,00	70 800,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	70 000,00	300,00	0,00	70 500,00	0,00	0,00	70 500,00	70 800,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 217 876,45	221 257,62	0,00	479 000,00	0,00	0,00	479 000,00	700 257,62
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	80 941,24			7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00
Total des dépenses d'ordre	80 941,24			7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 63 888,51

Total des dépenses d'investissement cumulées 771 146,13

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

(1) Voir état 1-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2. 1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état V-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = Rf 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = Rf 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 378 623,19	90 500,00	486 000,00	0,00	576 500,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	575 742,00	90 500,00	90 600,00	0,00	181 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	283 561,48	0,00	124 907,43	0,00	124 907,43
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	859 303,48	90 500,00	215 507,43	0,00	306 007,43
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 000,00	0,00	55 000,00	0,00	55 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	37 000,00	0,00	55 000,00	0,00	55 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	896 303,48	90 500,00	270 507,43	0,00	361 007,43
021 Virement de la section de fonctionnement	394 279,21		204 392,14	0,00	204 392,14
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	7 099,26		4 100,43	0,00	4 100,43
041 Opérations patrimoniales (6)	80 941,24		7 000,00	0,00	7 000,00
Total des recettes d'ordre	482 319,71		215 492,57	0,00	215 492,57

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

194 646,13

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

Envoyé en préfecture le 28/04/2026	Reçu en préfecture le 28/04/2026		
	Publié le: 28/04/2026		
	ID : 064-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF		
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles
	I		II
			III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées			771 146,13

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = R1 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	1 298 817,69	221 257,62	0,00	486 000,00	0,00	0,00	486 000,00	707 257,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	22 000,00	1 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	6 000,00
2031	Frais d'études	22 000,00	0,00		5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	1 000,00		0,00	0,00	0,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	224 500,00	60 229,62	0,00	41 500,00	0,00	41 500,00	101 729,62
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	1 600,00		0,00	0,00	0,00	1 600,00
21316	Equipements du cimetière	14 000,00	14 000,00		0,00	0,00	0,00	14 000,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	0,00		7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
21351	Bâtiments publics	28 000,00	0,00		4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	40 000,00	26 629,62	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	41 629,62
21533	Réseaux câblés	9 000,00	5 000,00		0,00	0,00	0,00	5 000,00
21534	Réseaux d'électrification	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	46 000,00	3 000,00		500,00	0,00	500,00	3 500,00
21838	Autre matériel informatique	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	12 500,00	0,00		10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2185	Matériel de téléphonie	10 000,00	5 000,00		0,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	27 000,00	5 000,00		0,00	0,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le **28/04/2026**
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	III = I + II
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	901 376,45	159 728,00	0,00	0,00	0,00	521 728,00
	Total des dépenses d'équipement	1 147 876,45	220 957,62	0,00	0,00	0,00	629 457,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	70 000,00	300,00		0,00		70 800,00
1641	Emprunts en euros	69 700,00	0,00		0,00		70 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	300,00	300,00		0,00		300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses financières	70 000,00	300,00	0,00	0,00	0,00	70 800,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 217 876,45	221 257,62	0,00	0,00	0,00	700 257,62
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	80 941,24			0,00		7 000,00
2111	Terrains nus	590,40			0,00		0,00
2117	Bois et forêts	0,00			0,00		0,00
21312	Bâtiments scolaires	290,00			0,00		0,00
21321	Immeubles de rapport	33 516,56			0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 29/04/2026
 Publiée le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE 2026_4-14-BF

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP		III = I + II
21351	Bâtiments publics							
2151	Réseaux de voirie							
2152	Installations de voirie							
2313	Constructions							
2315	Install., matériel et outill. technique							
Total des dépenses d'ordre	80 941,24			7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état H-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (OI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (OI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

ID : 084-218401438-20260424-DE 2026 4 14-BF

Vue d'ensemble des chapitres des opérations des opérations d'équipement

N°	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Informations gérées hors AP
10036	VIDEO-PROTECTION		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10046	PLACETTE DES TOURS		141 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10054	PLAN DE GESTION PEREGRINE ENS		8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10060	restauration consolidation Pneuře Saint Pierre		0,00	33 000,00	0,00	0,00	33 000,00
10063	DEPLACEMENT D UN CHEMIN RURAL lieudit SAINT MARTIN		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10065	CREATION DE LA SALLE POLYVALENTE		10 000,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
10066	REFECTION DU RETABLE SAINT SIFFREIN		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10067	REFECTION ET MODERNISATION DE LA BOULANGERIE		287 782,11	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
10074	REFECTION MAIRIE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10079	REFECTION CHEMINS COMMUNAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10080	Rénovation du R+1 de l'école		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10081	Achat terrain Martail		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10082	Achat divers terrains		0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
10083	Aménagement du Stade		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10086	CREATION VIGIE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10087	TRAVAUX D URGENCE TOURS		0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
10088	PARKING ENS ST MAURICE		0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
10089	TRAVAUX TOITURE LAVOIR DES JARDINS		0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
10090	PARKING CAUCADIS 3		0,00	34 000,00	0,00	0,00	34 000,00
10091	CAFE CITOYENS		0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
10092	PARCELLES IMPASSE ESPUY - AIRE DE RETOURNEMENT -		0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
TOTAL			518 866,91	159 728,00	0,00	0,00	362 000,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10036
LIBELLE : VIDEO-PROTECTION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Az.Z

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10046
LIBELLE : PLACETTE DES TOURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		97 271,73	a 141 728,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	97 271,73	141 728,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	97 271,73	141 728,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 90 500,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	90 500,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	50 500,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	40 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-51 228,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10054
LIBELLE : PLAN DE GESTION PEREGRINE ENS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		47 690,08	a 8 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	47 690,08	8 000,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	47 690,08	8 000,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-8 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10060
LIBELLE : restauration consolidation Prieuré Saint Pierre
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	33 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	33 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	33 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		5 107,69	c 0,00	14 900,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	5 107,69	0,00	14 900,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	5 107,69	0,00	14 900,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-18 100,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10063
 LIBELLE : DEPLACEMENT D UN CHEMIN RURAL lieudit SAINT MARTIN
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10065
LIBELLE : CREATION DE LA SALLE POLYVALENTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		86 122,99	a 10 000,00	60 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 115,20	10 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	30 115,20	10 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	56 007,79	0,00	60 000,00	0,00
2313	Constructions	56 007,79	0,00	60 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-70 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10066
LIBELLE : REFECTION DU RETABLE SAINT SIFFREIN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10067
LIBELLE : REFECTION ET MODERNISATION DE LA BOULANGERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		287 782,11	a 0,00	20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	287 782,11	0,00	20 000,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	287 782,11	0,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-20 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10074

LIBELLE : REFECTION MAIRIE

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10077
LIBELLE : ESCAPE GAME - CHEMIN BONNE FONT -
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10079
LIBELLE : REFECTION CHEMINS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10080
LIBELLE : Rénovation du R+1 de l'école
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10081
LIBELLE : Achat terrain Martail
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10082
LIBELLE : Achat divers terrains Coste Chaude
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
				20 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
				4 000,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	4 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	4 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-16 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10083
LIBELLE : Aménagement du Stade
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10084
LIBELLE : Achat d'un four pour la boulangerie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10085
LIBELLE : Achat de la Chapelle Saint Siffrein
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	21 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	21 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	21 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

21 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10086
LIBELLE : CREATION VIGIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10087
LIBELLE : TRAVAUX D'URGENCE TOURS MEDIEVALES 2026
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	0,00	0,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	90 907,43	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	90 907,43	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	90 907,43	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-9 092,57

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10088
LIBELLE : PARKING ENS ST MAURICE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	35 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	35 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	35 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	34 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	34 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	34 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-1 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10089
 LIBELLE : TRAVAUX TOITURE LAVOIR DES JARDINS
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	8 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	8 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	8 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-12 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10090

LIBELLE : PARKING CAUCADIS 3

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	34 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	34 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	34 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-34 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10091
LIBELLE : CAFE CITOYENS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	30 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-30 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10092
LIBELLE : PARCELLES IMPASSE ESPUY - AIRE DE RETOURNEMENT -
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-10 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	1 378 623,19	90 500,00	486 000,00	0,00	576 500,00
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	575 742,00	90 500,00	90 600,00	0,00	181 100,00
1311	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	153 208,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	5 000,00	0,00	14 900,00	0,00	14 900,00
1323	330 874,00	50 500,00	75 700,00	0,00	126 200,00
13251	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
13272	26 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	283 561,48	0,00	124 907,43	0,00	124 907,43
1641	283 561,48	0,00	124 907,43	0,00	124 907,43
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	859 303,48	90 500,00	215 507,43	0,00	306 007,43
10	37 000,00	0,00	55 000,00	0,00	55 000,00
10222	30 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
10226	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
10251	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	37 000,00	0,00	55 000,00	0,00	55 000,00
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	896 303,48	90 500,00	270 507,43	0,00	361 007,43

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le **28/04/2026**

ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	I	204 392,14	0,00	204 392,14
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)		4 100,43	0,00	4 100,43
2802	Frais liés à la réalisation de document		4 100,43	0,00	4 100,43
041	Opérations patrimoniales (9)		7 000,00	0,00	7 000,00
2031	Frais d'études		79 297,96	0,00	7 000,00
2033	Frais d'insertion		1 643,28	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre			215 492,57	0,00	215 492,57

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 770 431,93	0,00	0,00	1 554 236,57	0,00	0,00	1 554 236,57	1 554 236,57
011	Charges à caractère général (3)	484 579,00	0,00	0,00	463 800,00	0,00	0,00	463 800,00	463 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	670 130,00	0,00	0,00	668 975,00	0,00	0,00	668 975,00	668 975,00
014	Atténuations de produits	52 200,00	0,00	0,00	53 324,00	0,00	0,00	53 324,00	53 324,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	145 144,46	0,00	0,00	144 645,00	0,00	0,00	144 645,00	144 645,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 352 053,46	0,00	0,00	1 330 744,00	0,00	0,00	1 330 744,00	1 330 744,00
66	Charges financières	14 000,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	17 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
	Total des dépenses réelles	1 369 053,46	0,00	0,00	1 345 744,00	0,00	0,00	1 345 744,00	1 345 744,00
023	Virement à la section d'investissement	394 279,21			204 392,14	0,00	0,00	204 392,14	204 392,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	7 099,26			4 100,43	0,00	0,00	4 100,43	4 100,43
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	401 378,47			208 492,57	0,00	0,00	208 492,57	208 492,57

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		1 554 236,57
--	--	---------------------

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

- (1) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publié le **28/04/2026**

ID : 084-218401436-20260424-DE_2026_4_14-BF

**III - VOTE DU BUDGET
 SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE**

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 238 809,00	0,00	1 196 277,00	0,00	1 196 277,00
013	Atténuations de charges (2)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	46 950,00	0,00	30 950,00	0,00	30 950,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	18 000,00	0,00	17 000,00	0,00	17 000,00
731	Fiscalité locale	1 040 500,00	0,00	1 018 052,00	0,00	1 018 052,00
74	Dotations et participations (2)	104 659,00	0,00	100 675,00	0,00	100 675,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	23 200,00	0,00	24 100,00	0,00	24 100,00
	Total des recettes de gestion des services	1 238 309,00	0,00	1 195 777,00	0,00	1 195 777,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
	Total des recettes réelles	1 238 809,00	0,00	1 196 277,00	0,00	1 196 277,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

357 959,57

Total des recettes de fonctionnement cumulées 1 554 236,57

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »).
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (7) Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
011	Charges à caractère général (4)	1 770 431,93	0,00	0,00	1 554 236,57	0,00	0,00	1 554 236,57	1 554 236,57
6042	Achats de prestations de services	30 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60611	Eau et assainissement	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60612	Energie - Electricité	45 000,00	0,00	0,00	44 300,00	0,00	0,00	44 300,00	44 300,00
60622	Carburants	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	3 000,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6064	Fournitures administratives	5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	4 500,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	3 000,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00
611	Contrats de prestations de services	3 000,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00
61358	Autres	8 500,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	19 559,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	8 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00	0,00	34 000,00	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00
61524	Entretien bois et forêts	15 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	18 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multiusages	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

ID : 094-218401436-20260424-DE-2026_4_14-SF

DT

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour informer Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		150,00	0,00	0,00	150,00	150,00
62268	Autres honoraires, conseils	45 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6227	Frais dactés et de contentieux	4 000,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	500,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6238	Divers	500,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
6248	Divers	6 500,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	100,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	0,00		9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
627	Services bancaires et assimilés	120,00	0,00		150,00	0,00	0,00	150,00	150,00
6282	Frais de gardiennage	4 000,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	120 000,00	0,00		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
6288	Autres services extérieurs	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	7 500,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	670 130,00	0,00		668 975,00	0,00		668 975,00	668 975,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	9 000,00	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
6331	Versement mobilité	2 500,00	0,00		2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	0,00		400,00	0,00		400,00	400,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 000,00	0,00		8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	310 000,00	0,00		300 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00
64131	Rémunérations	151 730,00	0,00		151 000,00	0,00		151 000,00	151 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	72 000,00	0,00		80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	90 000,00	0,00		90 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	3 000,00	0,00		5 300,00	0,00		5 300,00	5 300,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	0,00		17 075,00	0,00		17 075,00	17 075,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
6458	Coits. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publié le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information	Credits gérés hors AE	Vote
			I			II	Credits gérés dans le cadre d'une AE		III = I + II
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 500,00	0,00		4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	0,00		2 700,00	0,00		2 700,00	2 700,00
014	Atténuations de produits	52 200,00	0,00		53 324,00	0,00		53 324,00	53 324,00
739111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	200,00	0,00		200,00	0,00		200,00	200,00
739112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	500,00	0,00		600,00	0,00		600,00	600,00
739156	Revers. sur taxe versement mobilité	0,00	0,00		24,00	0,00		24,00	24,00
739211	Attribution de compensation	51 000,00	0,00		50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	500,00	0,00		2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	145 144,46	0,00	0,00	144 645,00	0,00		144 645,00	144 645,00
65311	Indemnités de fonction	70 000,00	0,00		70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	4 371,00	0,00		3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
65313	Coisations de retraite	2 900,00	0,00		2 900,00	0,00		2 900,00	2 900,00
65314	Cois. sécurité sociale - part patronale	8 500,74	0,00		8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00
65315	Formation	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
65316	Frais de représentation du maire	500,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	0,00		600,00	0,00		600,00	600,00
65568	Autres contributions	14 900,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	5,00	0,00		30,00	0,00		30,00	30,00
6568	Autres participations	800,00	0,00		400,00	0,00		400,00	400,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	6 062,72	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	32 100,00	0,00		33 510,00	0,00		33 510,00	33 510,00
65818	Autres	1 000,00	0,00		1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00
65888	Autres	5,00	0,00		5,00	0,00		5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 352 053,46	0,00	0,00	1 330 744,00	0,00	0,00	1 330 744,00	1 330 744,00
66	Charges financières	14 000,00	0,00		13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote
			I			II			III = I + II
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 000,00	0,00		12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
6688	Autres	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 000,00			1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 000,00			1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		17 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles		1 369 053,46	0,00	0,00	1 345 744,00	0,00	0,00	1 345 744,00	1 345 744,00
023	Virement à la section d'investissement	394 279,21			204 392,14	0,00		204 392,14	204 392,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	7 099,26			4 100,43	0,00		4 100,43	4 100,43
6811	Dot. amort. immos incorporées	7 099,26			4 100,43	0,00		4 100,43	4 100,43
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		401 378,47			208 492,57	0,00		208 492,57	208 492,57

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 238 809,00	0,00	1 196 277,00	0,00	1 196 277,00
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	46 950,00	0,00	30 950,00	0,00	30 950,00
7021	Ventes de récoltes	3 600,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
7022	Coupes de bois	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
70323	Red. occupation dom. public	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	700,00	0,00	700,00	0,00	700,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	150,00	0,00	150,00	0,00	150,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	25 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	0,00	100,00	0,00	100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	18 000,00	0,00	17 000,00	0,00	17 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	18 000,00	0,00	17 000,00	0,00	17 000,00
731	Fiscalité locale	1 040 500,00	0,00	1 018 052,00	0,00	1 018 052,00
73111	Impôts directs locaux	950 000,00	0,00	940 710,00	0,00	940 710,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	0,00	0,00	84,00	0,00	84,00
73118	Autres contributions directes	10 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	80 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
73154	Droits de place	500,00	0,00	150,00	0,00	150,00
73158	Autres taxes transp.véhic.droits station	0,00	0,00	2 108,00	0,00	2 108,00
74	Dotations et participations (3)	104 659,00	0,00	100 675,00	0,00	100 675,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	13 084,00	0,00	6 677,00	0,00	6 677,00
741121	DSR des communes	32 475,00	0,00	35 398,00	0,00	35 398,00
74718	Autres participations Etat	100,00	0,00	200,00	0,00	200,00
74751	Participation GFP de rattachement	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	12 000,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

28/04/2026

ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le **28/04/2026**
ID : 084-218401436-20260424-DE_2026-4-14-BF

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vd	III = I + II
74888	Autres	14 000,00	0,00	14 400,00	0,00	14 400,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	23 200,00	0,00	24 100,00	0,00	24 100,00
752	Revenus des immeubles	17 000,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
756	Libéralités reçues	1 200,00	0,00	100,00	0,00	100,00
75888	Autres	5 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
	Total des recettes de gestion des services	1 238 309,00	0,00	1 195 777,00	0,00	1 195 777,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 238 809,00	0,00	1 196 277,00	0,00	1 196 277,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
 (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF
 D.1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1			Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage		
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liés à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts capitalisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 173 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 173 000,00									
00000005684	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	15/11/2013	2014-01-02	02/04/2014	80 000,00	F		3,990	3,990	EURO	T	X Autres	N	A-1
00001735562	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	11/07/2018	2018-07-23	15/07/2019	80 000,00	F		1,370	1,370	EURO	A	C	N	A-1
00004070085	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	23/12/2024	2025-01-16	15/04/2025	160 000,00	F		3,230	3,230	EURO	T	X Autres	N	A-1
0002084478	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	13/06/2019	2019-07-05	15/07/2020	149 000,00	F		1,230	1,230	EURO	A	C	N	A-1
02067547/C2F9V1019PR	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	29/04/2010	2010-07-09	10/09/2010	100 000,00	F		1,352	1,352	EURO	T	X Autres	N	A-1
5099981	CDC	06/07/2015	2015-10-01	01/10/2016	80 000,00	F		1,350	1,350	EURO	A	C	N	A-1
A2908944	CAISSE DEPARAGNE P.A.C	08/12/2009	2009-02-25	25/08/2009	100 000,00	F		4,500	4,500	EURO	S	X Autres	N	A-1
A29120WR	CAISSE DEPARAGNE P.A.C	16/11/2012	2012-12-20	25/04/2013	50 000,00	F		4,550	4,550	EURO	T	X Autres	N	A-1
A29171KR	CAISSE DEPARAGNE P.A.C	30/05/2017	2017-06-26	26/09/2017	90 000,00	F		2,250	2,250	EURO	T	X Autres	N	A-1
C1UZRS014PR	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	09/05/2008	2008-07-07	07/10/2008	126 000,00	F		4,760	4,760	EURO	T	X Autres	N	A-1
C21187012PR	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	05/05/2011	2011-06-10	10/09/2011	60 000,00	F		4,200	4,200	EURO	T	X Autres	N	A-1
CZ2ED019PR	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	17/11/2011	2011-12-13	10/03/2012	98 000,00	F		4,420	4,420	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	délais des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gros emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 173 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

ID : 084-218401438-20260424-DE 2026_4_14-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publié le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNIE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00			0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		482 367,12				70 142,32	11 488,04	0,00		0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		482 367,12				70 142,32	11 488,04	0,00		0,00
0000000694	N	0,00	A-1	21 581,80	3,25	F	3,990	6 346,41	766,95	0,00		0,00
00001735562	N	0,00	A-1	34 927,13	5,00	F	1,370	6 796,64	478,50	0,00		0,00
00004070085	N	0,00	A-1	151 565,85	14,25	F	3,230	8 640,13	4 850,55	0,00		0,00
0002084478	N	0,00	A-1	108 058,93	14,00	F	1,230	7 120,26	1 329,12	0,00		0,00
02067547/CZFNV1019PR	N	0,00	A-1	22 500,00	4,50	F	1,352	5 000,00	278,86	0,00		0,00
5099981	N	0,00	A-1	41 301,23	10,00	F	1,350	3 885,38	557,57	0,00		0,00
A2908944	N	0,00	A-1	17 500,00	3,50	F	4,500	5 000,00	731,25	0,00		0,00
A29120WR	N	0,00	A-1	9 822,18	2,25	F	4,550	4 242,23	375,21	0,00		0,00
A29171KR	N	0,00	A-1	42 738,13	6,50	F	2,250	6 176,30	909,74	0,00		0,00
C1UZRS014PR	N	0,00	A-1	23 829,28	2,75	F	4,760	8 392,38	987,05	0,00		0,00
C2T187012PR	N	0,00	A-1	2 000,00	0,50	F	4,200	2 000,00	31,50	0,00		0,00
CZED019PR	N	0,00	A-1	6 542,59	1,00	F	4,420	6 542,59	181,74	0,00		0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautions reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publié le **28/04/2026**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Annuité ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNIE de l'exercice
						Type de taux (13)		Index (14)						
						Durée	Type							
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes affectées aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		482 367,12						70 142,32	11 488,04	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
 (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
 (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661 1 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.
 (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le 28/04/2026
 ID : 084-219401438-20260424-DE 2026_4_14-BF
 N° 13

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiaes	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCCOURS

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-SF

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents					
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	12	0	0	0	0
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros	482 367,12	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	0
(C) Option d'échange (swapin)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	0
(F) Autres types de structures	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant du au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00		0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00		0,00	
Total		0,00					0,00				0,00		0,00	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiè le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF
 DTG

B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat de décharge et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
ID : 084-218401438-20260424-DE-2026_4_14-BF
B1.1

B1.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE-2026_4_14-8F

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0 €		
	Catégories de biens amortis		

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
ID : 084-218401438-20260424-DE-2026_4_14-BF
B.O.T

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises de l'exercice	SOLDE
	A		B	C = A + B	D	E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	1 000,00		1 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	1 000,00		1 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
dette canifine	1 000,00	24/04/2026	1 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant de la provision au 31/12/N D	Montant des provisions budgétaires E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	1 000,00		1 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
TOTAL PROVISIONS	1 000,00		1 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 M. Publique : 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
 (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
 (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV - ANNEXES		Envoyé en préfecture le 28/04/2026	
ANNEXES PATRIMONIALES - ETALEMENT DES PROVISIONS		Reçu en préfecture le 28/04/2026	
		Publié le 28/04/2026	
		ID : 084-210401438-20260424-DE_2026_4_14-BF	
		B.P.	

B3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étatement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
ID : 084-218401438-20260424-DE-2026-4-14-BF

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étallement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étallement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
ID : 084-218401436-20260424-DE_2026_4_14-8F

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PRETS

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le **28/04/2026**
 ID : 084-218401438-20260424-DE-2026_4_14-BF

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publié le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF
 D.T.

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés		
	Marchés de partenariat (4)		
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
 (2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
 (3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
 (4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF
 DT.Z

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus		
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF
DT-3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiè le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE-2026_4_14-BF
 DT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
	A	B
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	0,00	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	81 630,36
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	81 630,36
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 196 277,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	6,82

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
 (4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publié le 28/04/2026
 ID : 084-2-18401-438-20260424-DE-2026-4-14-8F
 DTS

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Designation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)	
						N+1	N+2	N+3	N+4				
Crédits-bails mobiliers						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE-2026_4_14-BF
D7.0

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III		
									Part investissement	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II		Part financement III	
Marchés de partenariat (1)										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
 (2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
 (3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
 (4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
 (5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publié le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE-2026-4-14-SF
 D.T.

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiè le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF
 DT.0

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
 - la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
 - la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
 - la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
 - la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
ID : 084-218401438-20260424-DE-2026-14-BF

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
0,00					
FONCTIONNEMENT (total)					
33 510,00					
65748	Aide au fonctionnement/Manifestations		Les Amis de Venasque	Association	2 200,00
65748	Aide au fonctionnement/Manifestations		Le Comité des Fêtes	Association	12 150,00
65748	Aide au fonctionnement/Manifestations		Le Foyer Laïque	Association	4 350,00
65748	Aide au fonctionnement/fête de la Cerise		La Confrérie de la Cerise	Association	4 650,00
65748	Aide au fonctionnement/projets		Coopératives Scolaires	Association	660,00
65748	aide au fonctionnement/Manifestations		Le Club de Tennis	Association	2 500,00
65748	Aide au fonctionnement/Manifestations		La Vigie de Venasque	Association	600,00
65748	Aide au fonctionnement/Manifestations		MAM	Association	3 750,00
65748	Aide au fonctionnement/Manifestations		Ecurie Insula	Association	1 500,00
65748	Aide au fonctionnement/Manifestations		La Nesque Propre	Association	500,00
65748	Aide au fonctionnement/Manifestations		La Gymnastique A.G.V.	Association	300,00
65748	Aide au fonctionnement		Associations Anciens Combattants	Association	200,00
65748	Aide au fonctionnement/Manifestations	journée du livre	Bulles d'Auzon	Association	150,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiè le *28/04/2026*
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	2,00	8,00	5,00	1,99	6,99
Adjoint administratif territorial	C	4,00	2,00	6,00	4,00	0,99	4,99
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Redacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	5,00	8,00	3,67	2,12	5,79
Adjoint technique territorial	C	3,00	5,00	8,00	3,67	2,12	5,79
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	
Garde champêtre chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		11,00	8,00	19,00	10,67	5,11	15,78

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint administratif territorial	C	ADM	371	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint administratif territorial	C	ADM	381	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	368	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Rédacteur	B	ADM	597	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						
				0,00		
				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

ST : Médico-technique.

CU : Spontil.

ANIM : Culturel.

POL : Animation.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et Groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6* : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

28/04/2026

ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publié le *28/04/2026*
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie de Venasque - 88 grand rue - 84210 Venasque - (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

BTT.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
Association communes forestières de Vaucluse	01/01/2022		400,00
EPCI			
syndicat forestier Le Parc du Mont Ventoux Communauté d'agglomération La Cove	01/01/1988		1 159,00 3 276,00 0,00
Autres organismes de regroupement			
fondation du patrimoine association des maires du département 84 le Canal de Carpentras association des maires ruraux de France association des plus beaux villages de France association des CCFF de Vaucluse CAUE 84 conseil national villes et villages fleuris CNAS			200,00 260,78 379,50 150,00 3 155,00 437,00 618,00 195,00 4 256,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF
 D.T.T.Z.

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publié le 29/04/2026
 ID : 094-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF
 B.T.T.S

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-63 888,51	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-130 757,62	-130 757,62
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-194 646,13	-130 757,62

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	194 646,13	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-194 646,13	-130 757,62
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	-130 757,62

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	70 500,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	263 492,57	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	192 992,57	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		70 500,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		70 500,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	70 500,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		263 492,57	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		55 000,00	0,00
10222	FCTVA	50 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	5 000,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		208 492,57	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	4 100,43	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	204 392,14	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice volés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET**

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES		
	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B)

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant	Effort propre de la Région (A – B)	
Matériel		0,00		
Autres		0,00		
Sous-total Investissement		0,00		(C)

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	-----	-------------	-------------------------------	-------------

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publié le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION**

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiè le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-8F

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBI/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :

Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00

Total chiffre d'affaires

Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :

Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :

Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00

Prestations de main d'œuvre inter-domaines :

- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP 0,00 Gazole 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP 0,00 Gazole 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhuus et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TPPB	2 499 000,00	0,02	31,38 0	1,00	784 186,00	0,00
TPPNB	57 400,00	0,00	80,30 0	1,00	46 092,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			1 014 771,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Total facturations internes	
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
---	-------------

Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00

RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
------------------------------------	-------------

Résultat financier	0,00
--------------------	------

RESULTAT COURANT (5)	0,00
-----------------------------	-------------

Résultat spécifique	0,00
---------------------	------

RESULTAT NET (6)	0,00
-------------------------	-------------

- (1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».
 (2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.
 (3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.
 (4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.
 (5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
 (6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le 28/04/2026
 ID: 084-218401439-20260424-DE_2026_4-14-BF
 D4.1

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, affectées à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

ID : 084-218401439-20260424-DE_2026_4_14-BF

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiée le **28/04/2026**
 ID : 084-218-01438-20260424-DE_2026_4_14-8F
D4.2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

BUDGET PRINCIPAL (M57) - COMMUNE DE VENASQUE - BP (projet de budget) - 2026

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
 Reçu en préfecture le 28/04/2026
 Publiè le 28/04/2026
 ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

Article (2)	Libellé (2)	RECETTES (1)
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement, pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
ID : 084-218401438-20260424-DE_2026_4_14-BF

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/04/2026

Présenté par Madame la Maire, Dominique Plancher, (1),

A Venasque, le 24/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session réunion ordinaire

A Venasque, le 24/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BARBASTE Elodie , Conseillère municipale	
BRES Sylvie , Adjointe	
BRUYERE Cécile , Conseillère municipale	
CARON DE FROMENTEL Bruno , Conseiller municipal	
DUMONT Guillaume , Conseiller municipal	
De CABISSOLE Thierry , Adjoint	
LEROY Cécile , Adjointe	
MONTELEONE François , Conseiller municipal	
PASCAL Jeanne-Marie , Conseillère municipale	
PASDELOU Philippe , Conseiller municipal	
PLANCHER Dominique , Maire	
PLANCHOT Catherine , Conseillère municipale	
PREVOST Charles , Conseiller municipal	
RICARD Catherine , Conseillère municipale	
RUEL Bruno , Adjoint	

Certifié exécutoire par Madame la Maire, Dominique Plancher, (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/04/2026, et de la publication le 28/04/2026

A Venasque, le 24/04/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

LA MAIRE



Dominique PLANCHER

Date de convocation : 17/04/2026

Présenté par Madame la Maire, Dominique Plancher, (1),
A Venasque, le 24/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session réunion ordinaire
A Venasque, le 24/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BARBASTE Elodie , Conseillère municipale	
BRES Sylvie , Adjointe	
BRUYERE Cécile , Conseillère municipale	
CARON DE FROMENTEL Bruno , Conseiller municipal	
DUMONT Guillaume , Conseiller municipal	
De CABISSOLE Thierry , Adjoint	
LEROY Cécile , Adjointe	
MONTELEONE François , Conseiller municipal	
PASCAL Jeanne-Marie , Conseillère municipale	
PASDELOU Philippe , Conseiller municipal	
PLANCHER Dominique , Maire	
PLANCHOT Catherine , Conseillère municipale	
PREVOST Charles , Conseiller municipal	
RICARD Catherine , Conseillère municipale	
RUEL Bruno , Adjoint	

Certifié exécutoire par Madame la Maire, Dominique Plancher, (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/04/2026, et de la publication le 28/04/2026

A Venasque, le 24/04/2026
LA MAIRE

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Dominique PLANCHER